

**2011/3759 - Demande de subventions de fonctionnement pour le festival Sens Interdits, édition 2011 d'un montant de 20 000 euros à la Direction Régionale des Affaires Culturelles Rhône-Alpes et d'un montant de 50 000 euros à la région Rhône-Alpes** (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 05/09/2011, p. 1790)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)